

DES DELEGUES NATIONAUX



Saison 2023/2024

Procès-verbal N°6

Réunion du :	mardi 16 avril 2024
Animatrice :	Yveline LALLIER
Présents :	Gérard BROUSTE – Daniel CAMUS - Didier DE MARI – Alain DEBINSKI – Michel GENDRE - Roger PRAT
Excusés :	Jean-Marie BECRET – Christine BATTIAU
Assiste :	Laurent VAICHERE

1. COMPTE RENDUS DES REUNIONS

Le PV de la réunion du 18 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

2. INFORMATION DE L'ANIMATRICE

- **Prise de parole de Gérard BROUSTE (Représentant du BELFA)**

Monsieur Gérard BROUSTE, représentant du BELFA souhaite ouvrir la séance et rappeler les principes fondamentaux de l'éthique, du respect et du code de déontologie qui doivent être présents à l'esprit de chacun. Cela doit s'appliquer aux délégués nationaux mais aussi aux membres de commission. Il est en effet inadmissible de porter des jugements ou de colporter des rumeurs infondées et souvent à caractère péjoratif à l'encontre d'une personne bien ciblée sans même la connaître.

3. POLE ACCOMPAGNEMENT : PRESENTATION DES TRAVAUX

- **Grilles d'évaluation**

Le pôle accompagnement en collaboration avec les managers ont travaillé sur deux nouvelles grilles d'évaluation à point, dont la mise en application est prévue pour le début de la saison 2024-2025.

Une grille d'évaluation sera dédiée aux délégués A et A'. Cette grille sera davantage orientée sur la capacité des délégués à diriger leur adjoint, à manager, prendre des initiatives, prendre les bonnes décisions, à être pédagogue et apprécier leur savoir être. En effet, la commission part du principe que les délégués évoluant dans ces deux catégories ont acquis les bases de la mission. Cette nouvelle approche est donc plus en adéquation avec le statut des délégués A et A'. En outre, la CFDN espère aussi par cette démarche que les délégués présentés et admis en LFP pourront s'acclimater plus rapidement et plus facilement aux exigences du monde professionnel car les attentes de la LFP sont plus relevées qu'en Fédération sur ces thématiques.

La deuxième grille d'évaluation concernera les délégués B et délégués stagiaires. Cette grille sera principalement axée sur les fondamentaux de la mission acquis ou en cours d'assimilation, les attentes de la FFF qui diffèrent de celles des ligues, et un suivi des connaissances afin d'évoluer en catégorie supérieure.

Ces deux documents sont déjà bien avancés et ont été validés sur le principe par la CFDN et la DCN. Quelques évolutions sont à apporter par la DCN sur la forme mais le fond est adopté.

Ces deux supports seront présentés aux délégués lors des différents séminaires de rentrée.

- **Rapport des délégués A et A'**

L'ébauche d'un nouveau rapport pour la saison prochaine destiné aux délégués A et A' a également été soumis à la CFDN. La DCN souligne que ce projet n'est pas envisageable car les rapports informatiques (en ligne) sont faits pour être applicables sur tous les championnats de la Fédération et non pour des catégories de délégués.

Cependant, il pourra être proposé en rapport complémentaire. Ce projet doit être repensé en tant que rapport complémentaire à l'attention de tous les délégués. Il sera présenté ultérieurement une fois les évolutions opérées.

4. CANDIDATURES LFP

La réunion de la ComDel de la LFP afin de définir son effectif et ses besoins pour la saison 2024-2025 se tiendra le mardi 23 avril 2024. La CFDN sera informée du nombre de candidats à présenter fin avril. Aussi à ce jour, la CFDN et la ComDel n'ont rien arrêté car une nouvelle politique de recrutement est envisagée par cette dernière.

5. SEMINAIRES

La réunion de la CFDN et des responsables régionaux a bien été confirmée le 28 mai prochain au CNF de Clairefontaine.

La DCN est toujours dans l'attente d'une validation budgétaire de la Direction Générale pour la tenue du séminaire des délégués A et A' les 4 et 5 juillet 2024 à Clairefontaine.

Le pôle animation de la CFDN se réunira lundi 13 mai 2024 afin de préparer ces deux rendez-vous et d'en définir les contenus.

6. FORMATIONS FUTSAL

Les 8 réunions de formation FUTSAL se sont achevées le 11 avril 2024. Les formations ont été constructives dans l'ensemble. La CFDN tient à remercier les arbitres FIFA et la DCN qui grâce à leur participation, ont permis de compléter et d'enrichir par leur expérience les formations, et de gommer pour certains l'appréhension légitime qu'ils pouvaient avoir en officiant sur ces championnats.

Quatre délégués n'ont cependant pas suivi cet enseignement.

Une session sera proposée aux nouvelles recrues de la saison 2024-2025 à la rentrée, les quatre délégués concernés devront obligatoirement intégrer cette séance sous peine de sanctions.

La CFDN a pris connaissance de vos différents messages exprimant vos attentes et votre satisfaction pour ces échanges et vous en remercie vivement également.

Le support présenté et le memento FUTSAL seront mis à votre disposition sur la plateforme « délégués » dès que les mises à jour seront effectuées. La FAQ (foire aux questions) sera aussi alimentée dans ce sens.

7. RETOUR SUR MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE FMI

Des dysfonctionnements de la FMI sont encore constatés sur certaines rencontres. Cela est dû principalement à une mauvaise manipulation. La DCN vous remercie de vérifier si les opérations suivantes sont respectées :

- le club utilise bien la bonne version
- ouverture de la FMI dans l'application téléchargée et **NON** sur le site WEB

Aussi, il est important de signaler les anomalies repérées et de les relater avec précision à la DCN pour qu'elle puisse en informer les services informatiques de la Fédération et y remédier.

8. CONSTRUCTION DE L'EFFECTIF 2024-2025

Le pôle désignation s'est réuni afin de travailler sur les besoins de la CFDN en termes d'effectif pour la saison 2024-2025. La CFDN et la DCN soulignent qu'en 2024-2025, avec la réforme des championnats qui court toujours, nous comptabiliserons moins de clubs dans les championnats de N2 et N3 (- 8 clubs en N2, - 14 clubs en N3). Le pôle désignation doit composer avec les départs motivés pour plusieurs raisons, les réintégrations dans l'effectif, le nombre de candidats à présenter et admis à la LFP.

Tous ces facteurs déterminants ne sont pas figés à ce jour, mais au regard des éléments disponibles à date, le pôle désignation envisage un recrutement de 12 stagiaires répartis sur tout le territoire.

Le pôle désignation tient à informer les délégués qu'il va porter une attention particulière aux désignations à venir au vu des matchs sensibles de fin de saison et des enjeux potentiels et des matchs de barrages.

9. RETOUR SUR LES COMMISSIONS FEDERALES

○ Commission des Compétitions Séniors

La commission des compétitions séniors déplore un retard d'envoi de rapport de délégation causé par l'absence de FMI. Il est rappelé que l'élaboration du rapport peut se faire indépendamment de la FMI. Les délégués disposent des informations nécessaires concernant leur rencontre. Le numéro de maillot d'un joueur peut se substituer au numéro de licence puisque tous les joueurs sont enregistrés dans la base de données de la FFF. Ce point a déjà été évoqué par la DCN et CFDN ce qui rend moins compréhensible ces retards.

10. POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

A fin mars, 150 accompagnements ont été réalisés.

Ont été vus :

- 27 délégués A
- 43 délégués A'
- 36 délégués B
- 72 stagiaires

Au regard des retours à ce jour transmis par les accompagnateurs, il apparaît que :

- 19 sont aptes pour le NATIONAL
- 25 sont aptes en A' et par conséquent en D1 ARKEMA
- 95 sont aptes en N2
- 8 sont aptes en N3
- 13 ont un potentiel LFP
- 11 ont un potentiel A
- 6 ont un potentiel A'
- 1 a un niveau ligue

11. EVALUATION RAPPORTS

Une quarantaine de rapports restent à évaluer. Ils seront tous vus d'ici la fin mai.

12. DIVERS

- La CFDN a pris note des courriers suivants :
 - Démission pour la saison prochaine d'un délégué du Grand Est
 - Remerciements d'un délégué pour sa désignation sur une Finale Nationale
 - Sensibilisation de la CFDN par le responsable des délégués régionaux d'Occitanie d'un déficit de délégués sur la région de Toulouse
 - Signalement du Toulouse UJS Futsal
 - Sensibilisation de la CFDN par un délégué qui a été victime de menaces et d'insultes